

07/10/2019



AVIS DE L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI DU 21 NOVEMBRE 2017

La cotation de l'instrument financier Ter Beke, ISIN BE0003573814, reprendra sur Euronext Brussels le 07/10/2019 à 9:30 CET.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/news/communique-de-presse-relatif-la-reouverture-de-la-cotation-de-ter-beke>